

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 31 MARS 2016

Membres présents : P. BARD, M. CHARRIERE, R.M FERREIRA, M. GAZANIOL, C. JULIEN, M. JULIEN, A. LEBON, MC LEBON, C. PAYEN, B. SALOMON, Mme MANY (Activ'Seniors), C. MATAS (BVAC), C. PEYRE (Information Santé), F. MARCHOIS (Directeur).

Membres représentés : J. BROCHIER par C. JULIEN, N. DEMANGEL par P. BARD, V. POUCHOL par M. GAZANIOL.

Membres excusés D. FLEURY, S. GOUNON (Les Givrés), B. GOURDOL (MJC en Rhône Alpes), C. REYNAUD, S. YESSARI, G. ZILBERMAN.

Membres absents : S. BERTHON BENOIT, association G3L, J.B. RYCKELYNCK (Ville de Valence), A. VERILLAC (MJC Grand Charran).

Soit 16 votants dont 4 pouvoirs, et à partir de 20h30 : 17 votants dont 4 pouvoirs

1/ Approbation du compte-rendu du CA du 29 Février 2016 (16 votants dont 4 pouvoirs)

Le compte rendu du CA du 29 Février 2016 est approuvé par 16 voix.

2/ Préparation de l'Assemblée Générale du 29 Avril 2016

2.1 - Présentation et modifications du rapport moral

RAPPORT MORAL 2015

Notre démocratie, en 2015, vient de vivre des moments intenses en émotion avec la montée de l'intégrisme et ses conséquences dramatiques, avec la place de plus en plus importante des idées extrémistes. Même si notre association défend toujours son devoir de réserve face à l'évolution des courants politiques et à l'expression citoyenne, elle affirme toujours le respect des différences, des solidarités et le "Vivre Ensemble". Sa mission d'éducation populaire avec ses partenaires prend tout son sens : Informer, Débattre, Echanger sont les actions indispensables pour remettre en avant et défendre les principes de la démocratie et de la liberté. Au quotidien, la MJC avec ses bénévoles et ses salariés accueille avec bienveillance, donne les moyens à chacun de s'épanouir au sein d'une organisation à l'écoute et respectueuse de tous. Elle permet ainsi à chacun d'être acteur de la cité.

L'engagement de la MJC pour la lutte contre les discriminations doit s'affirmer encore davantage et ainsi apporter, ne serait-ce qu'une petite pierre, sa contribution à l'édifice républicain, composé par sa multiculturalité et sa diversité.

Pratiquement, la MJC Châteaufort participe à la mise en place d'une action départementale des MJC de sensibilisation des populations sur l'espace public sur le thème des discriminations. Elle travaille à la mise en valeur de l'expression de chacun par son journal sur le thème de la Liberté, inscrit son refus des idées d'exclusion dans sa plaquette, réaffirme dans les activités qu'elle propose la place légitime de chaque adhérent et son droit à l'expression.

Le projet social partagé entre les 2 MJC de Valence depuis 2014 a été reconduit par la Caisse d'Allocations Familiales jusqu'au 31 Décembre 2016. Les nouvelles formes de travail qu'il suscite, les nouveaux rapports sociaux qu'il engendre permettent à l'association de prendre en considération l'ensemble des publics accueillis quelle que soit leur origine sociale. Le "Agir avec" remplace le "Agir pour", la prise en compte des idées supplante la proposition. Le projet est récent et doit encore s'améliorer et progresser en direction des habitants. Bien sûr, la MJC Châteaufort avait déjà des pratiques solidaires et d'ouverture avant cet agrément Centre Social mais ce soutien financier complémentaire facilite le travail partenarial avec la MJC Grand Charran et ses autres partenaires.

La préparation du projet d'Animation Collective Familles, complémentaire à l'agrément Centre Social a démarré en Septembre 2015 (voir rapport d'activités).

Le partenariat avec la Ville de Valence s'est renforcé au cours de l'année avec un soutien financier complémentaire à la convention triennale signée en 2014, pour la mise en place par l'association d'un accueil de loisirs maternel suite à la réorganisation des modes d'accueil sur le territoire. Cette action s'accompagne de la mise à disposition de nouveaux espaces (anciens locaux de la halte garderie municipale du premier étage). Le Conseil d'Administration de la MJC a fait le choix de s'y engager permettant ainsi de répondre à un réel besoin d'accueil de la petite enfance du secteur mais aussi pour développer son projet éducatif sur toutes les tranches d'âge. Compte tenu de nos moyens humains actuels limités, ce projet pénalise partiellement les actions vers la Jeunesse.

Cette action vient toutefois renforcer l'intérêt de notre équipement à agir pour l'enfance sur le quartier en complément des ateliers périscolaires en place dans les écoles Valentinoises et des activités des autres équipements de proximité.

D'autre part, au sujet de nos relations avec la municipalité, malgré nos alertes, nous ne pouvons que regretter sa décision d'accueillir de nouveaux organismes de formation BAFA sur le quartier qui risque à moyen terme de mettre en difficulté la MJC. En effet, l'offre de formation est désormais supérieure aux besoins repérés et nos actuelles actions de formation de proximité auprès des jeunes ne rencontreront plus le même succès. Nous sommes conscients du champ concurrentiel de ce secteur mais notre connaissance du territoire, de ses enjeux, notre capacité à former des animateurs dans le champ périscolaire et extrascolaire ne sont plus à démontrer. Pour preuve, les agents de la ville sont formés par la MJC et son partenaire, l'association est reconnue pour ses compétences par les services périscolaires. L'éventuelle perte à terme de ce secteur génèrera une situation budgétaire complexe à laquelle nous ne pourrons remédier.

Enfin, la fédération des MJC en Rhône Alpes a engagé en 2015, avec le concours de ses MJC adhérentes dont la MJC Châteauvert, une réflexion sur son mode de gouvernance et sur son modèle économique mis à mal notamment par les arrêts de plusieurs conventionnements avec des collectivités suite aux dernières élections locales.

Nous remercions une nouvelle fois l'ensemble de nos professionnels pour le travail effectué, la mise en place des nouvelles actions, et les stagiaires accueillis en formation qui ont apporté leur contribution volontaire à l'effort associatif. Le Conseil d'Administration a bien conscience que son initiative à engager des formations professionnelles en alternance pour les salariés, a généré, en sus des absences ponctuelles, une réalité de travail supérieure à notre capacité ayant pour conséquences une détérioration de la qualité des relations avec les usagers et les adhérents.

Bien sûr, nous n'oublions pas les bénévoles qui font vivre l'association par leur engagement permanent et régulier auprès du public accueilli.

Membres du CA sortants se représentant : N. DEMANGEL, C. JULIEN, A. LEBON, MC LEBON, G. ZILBERMAN. Membres du CA sortants ne se représentant pas : V. POUCHOL, B. SALOMON.

2.2 - Présentation et modifications du rapport financier

RAPPORT FINANCIER 2015

COMPTE DE RESULTAT

Les comptes de l'année 2015 présentent un résultat excédentaire de 9488,27€ ce qui représente 1,7% des produits de l'année (2,19 % des produits en 2014).

A / COMPARATIF GENERAL du compte de résultat 2015 avec le budget prévisionnel 2015 voté en Mai :

La totalité des charges réalisées en 2015 (550648,00€) représente 104,1% du budget prévisionnel 2015 voté à l'assemblée générale du 26 Mai 2015. Quant aux produits (560136,00€), ils représentent 105,9% de ce même budget prévisionnel. L'actualisation des interventions des services techniques font augmenter les charges et produits supplétifs.

Pour les produits, les subventions et les produits d'exploitation sont plus importants que ceux prévus (+ 28000 €). En effet, la MJC comptabilise principalement 10000€ supplémentaires en produits d'exploitation de formation, 10000€ supplémentaires en aides à l'emploi et 5000€ de subvention par la Ville pour l'accueil de loisirs maternel. Concernant les charges, les charges d'exploitation sont plus importantes (+22000€). La différence générale s'explique surtout par les dotations et les charges de personnel (+26000)..

B / COMMENTAIRES du COMPTE DE RESULTAT 2015 :

1 / CHARGES 2015 :

Globalement, hormis les charges supplétives (variation de +7498€ entre 2014 et 2015), les charges d'exploitation augmentent de 61661€ entre 2014 et 2015.

1.1 - Les charges d'exploitation :

Les achats et charges sont en augmentation de 17400€ (119686€ en 2015 contre 102244€ en 2014) et s'expliquent par :

- La reversement de la prestation CAF à la MJC Grand Charran, co-gestionnaire du projet social pour 29100€ (+4800€)
- L'augmentation de l'alimentation pour 5500€ compte tenu du portage des actions de formation d'animateurs

- L'augmentation des fournitures d'activités pour 3300€, des équipements en matériel pour 2100€, du petit matériel pour 2400€ correspondant aux frais engagés pour l'ouverture de l'accueil de loisirs maternel en Septembre 2015

1.2 - Les charges de personnel

Elles augmentent d'environ de 38000€ (salaires bruts et charges sociales). D'une part, le temps de travail des salariés permanents a augmenté (entre 7 et 10%, +6500€ en salaires bruts), décision entérinée en 2014 avec la mise en place de l'agrément Centre Social. D'autre part, la charge de personnel en contrat d'avenir repose sur une année pleine contrairement à 2014 (+14000 en salaires bruts) . Enfin, les charges de formation du personnel augmentent (+11000€), notamment les frais pédagogiques et annexes de la formation du BTS Economie Sociale et Familiale et du CAP Petite Enfance.

1.3 - Les dotations d'exploitation

- Les dotations aux amortissements augmentent de 2100€ en raison des achats courants réalisés pour l'accueil de loisirs maternel (Tables, Mobiliers, ...)

- La provision pour la retraite augmente de 2600€ du fait de l'ancienneté courante des personnels employés

- La provision pour immobilisations reste stable. Des immobilisations de 2014 reportées sur 2015 n'ont pas été encore engagées (Communication) et sont donc provisionnées de nouveau sur 2015.

2 / PRODUITS 2015 :

Entre 2014 et 2015, hors produits supplétifs, les produits directs augmentent effectivement de 60000€. Cette évolution s'explique par les éléments suivants :

- La **Production** reste stable malgré une baisse des cotisations d'activités, compensée par une augmentation des participations aux actions ponctuelles.
- Les **subventions d'exploitation** ont augmenté de 35000€ entre 2014 et 2015 :
 - Maintien de la subvention de fonctionnement par la Ville de Valence en 2015 (98000€)
 - Subvention complémentaire de 4600€ par la Ville pour l'accueil de loisirs maternel
 - Prestation de service d'animation Globale de la CAF pour le projet social 2015 pour 62200€ (année pleine) soit +15700€
 - Participation par prestation pour 6200€ de la Ville de Valence à la mise en place des ateliers périscolaires dans les écoles primaires.
 - Augmentation du dispositif d'aide à l'emploi (+9000€) du fait du contrat d'avenir en année pleine notamment.
- Les **autres produits** augmentent de 14000€ en raison des remboursements conventionnels dûs aux arrêts maladie de salariés et de la prise en charge par l'organisme collecteur des fonds de formation des frais pédagogiques des formations des 2 salariés.
- Les **produits financiers** baissent pour la seconde fois consécutive de 500€ entre 2014 et 2015, conséquence de la baisse du taux de rémunération de l'épargne.
- Les **produits exceptionnels** augmentent de 10000€ entre 2014 et 2015. La reprise sur provisions opérée en 2014 comprenant les investissements prévus (communication, Abris de jardins, retraite, prime de fin de CDD) n'ayant pas été tous réalisés, certains ont été reportés sur 2015 (Abris de jardins par exemple) .

COMPTE DE BILAN

Situation nette :

Le résultat de l'exercice 2015 fait ressortir un excédent de 9488,27€. La situation nette (les capitaux propres) passe de 204863,48€ au 31 Décembre 2014 à 214351,75€ au 31 Décembre 2015.

Les provisions pour charges augmentent compte tenu des provisions pour retraite et pour charges salariales notamment (fin de CDD, formation). Les créances augmentent du fait du solde de prestation CAF à recevoir et du solde 2015 de la participation de la Ville de Valence.

Les autres dettes baissent de 13000€. Les augmentations des charges sociales et de la provision pour congés payés, compte tenu de l'augmentation des charges de personnel sur 2015, sont compensées par des dettes restant à payer plus faibles. En effet, la MJC Châteauvert doit reverser 9100€ à la MJC grand Charran pour l'agrément Centre Social 2015 contre 24300€ en 2014. Les produits constatés d'avance au 31 Décembre 2015 sont en baisse de 2000€ (correspondant à 2/3 des cotisations versées pour la saison en cours) ce qui signifie une perte annuelle d'environ 3000€ sur les activités régulières.

La MJC a des créances, notamment la CAF (18000€) et la Ville de Valence (5% de la subvention annuelle - environ 4900€). D'autre part, la MJC a donné son accord pour un prêt à un salarié remboursable sur la durée de son contrat (solde de 2750€). Enfin, quelques adhérents sont débiteurs (1500€).

Immobilisations : L'essentiel des immobilisations est amorti. La valeur restante au 31 Décembre 2015 (21048€) rassemble pour une très grande part le garage (valeur restante : 9400€), les nouveaux investissements réalisés pour l'accueil de loisirs et le minibus acheté en 2013 (valeur restante : 1500€).

2.3 - Le rapport d'activité sera présenté à l'AG.

Le directeur finalise quelques éléments. A l'occasion du rapport d'activités, un temps de présentation sera dédié à la démarche d'agrément de l'animation collective Familles (Nathalie DEVISE) et au lancement de l'accueil de loisirs maternel (Nadia VALLET).

2.4 - Orientations budgétaires suite au dernier CA

Le rapport d'orientation et les orientations budgétaires sont retravaillés à partir des décisions du dernier CA, à savoir : Création d'un poste d'animateur Jeunesse sous dispositif d'aide à l'emploi notamment.

L'ensemble des rapports présentés sont approuvés par 16 voix .

3/ Calendrier :

- Samedi 9 et Dimanche 10 avril : Festival du Jeu

Samedi de 14h à 20h et dimanche de 10h à 19h. Présence demandée des administrateurs par tranches de 2h pour participer à l'accueil, à la remise du questionnaire, à la gestion des enfants perdus.

Samedi : 14h-16h A. LEBON ; 18h-20h P. BARD.

Dimanche : 16h-19h C. JULIEN ; 17h-19h A. LEBON.

- Vendredi 29 Avril 18h30 Assemblée Générale MJC Châteauevert

- Samedi 28 mai : fête de quartier

- Mercredi 29 juin 19h00 à la MJC Châteauevert : CA

- Mercredi 29 juin 20h00 à la MJC Châteauevert : CA partagé avec la MJC Grand Charran.